

**République Française**  
**MAIRIE DE BALBIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 7 NOVEMBRE 2023 à 19h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20231107-DM67-2023-11-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/11/2023

Date de la convocation : 25/10/2023

Date d'affichage : 25/10/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	20	23

**L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures,** les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 25/10/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - M. Jean Marc VOLLE - Mme TRIOMPHE Christine –M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M YENIL Etienne - Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc - Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina -

**Pouvoirs déposés :** M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme VERPY Evelyne donne pouvoir à M CHOMAT Pascal - Mme FERRE Odile donne pouvoir à M PADET René.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M PADET René

**Objet : Tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe et suppression de 2 postes d'adjoints administratifs**

Monsieur le Maire expose :

Suite à la réussite de deux agents à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de deuxième classe. M. le Maire souhaite nommer ces deux agents sur leur nouveau grade.

Or un seul poste à temps plein est vacant dans notre tableau des effectifs sur ce grade.

Il convient de créer un nouveau poste au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et de supprimer 2 postes d'adjoint administratif.

La collectivité garde ainsi 2 postes seuls ouverts au grade d'adjoint administratif au lieu de 4.

SITUATION AU 12/10/2023										SITUATION SOUHAITEE AU 01/11/2023									
EMPLOIS					EFFECTIFS					EMPLUTS					EFFECTIFS				
Date de délibération *	Fonction	Durée hebdo	Filière	Catégorie	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut **	sa situation **	Durée hebdo	Temps partiel	Date de délibération *	Fonction	Durée hebdo	Filière	Catégorie	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut **	sa situation **	Durée hebdo	Temps partiel
	Non pourvu				Attaché Territorial	tit					Non pourvu				Attaché Territorial	tit			
	DGS	35	adm	A	Rédacteur Principal de 1ère classe	tit		35			DGS	35	adm	A	Rédacteur Principal de 1ère classe	tit		35	
	Non pourvu	35	adm	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	tit		35			Non pourvu	35	adm	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	tit		35	
	2 postes				Adjoint Administratif Principal de 1ère classe			35	31,5		2 postes				Adjoint Administratif Principal de 1ère classe			35	31,5
	2 postes Administratifs (1 non pourvu)	35	adm	C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	tit		35*2			3 postes Administratifs	35	adm	C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	tit		35*3	
	4 postes Administratifs (1 non pourvu)	35	adm	C	Adjoint administratif territorial			35*4			2 postes Administratifs (1 non pourvu)	35	adm	C	Adjoint administratif territorial			35*2	
	1 poste + 2 postes	35	tech	C	Agent de Maîtrise principal	tit	Continue	35*3			1 poste + 2 postes	35	tech	C	Agent de Maîtrise principal	tit	Continue	35*3	
	1 non pourvu	35	tech	C	Agent de maîtrise	tit	Service Techn (2)	35			1 non pourvu	35	tech	C	Agent de maîtrise	tit	Service Techn (2)	35	
	4 postes	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	tit	Service Techn	35*4			4 postes	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	tit	Service Techn	35*4	
	5 postes (1 non pourvu)	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	tit	Service Techn 4 et Service Scolaire	35*5			5 postes (1 non pourvu)	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	tit	Service Techn 4 et Service Scolaire	35*5	
	8 postes (3 non pourvus)	35	tech	C	Adjoint Technique territorial	tit	Service technique	35*5	31,5*2		8 postes (3 non pourvus)	35	tech	C	Adjoint Technique territorial	tit	Service technique	35*5	31,5*2
	1 poste	28	médico-soci	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	tit	Service scolaire		28		1 poste	28	médico-soci	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	tit	Service scolaire		28
	non pourvu	28	Soc	B	d'assistante de conservation du patrimoine et bibliothèque principale de 2ème classe	tit					1 poste	28	soc	B	d'assistante de conservation du patrimoine et bibliothèque principale de 2ème classe	tit	Médiathèque		28
	1 poste	28	soc	C	Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	tit	Médiathèque		28		non pourvu	28	soc	C	Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	tit	Médiathèque		28

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. le Maire

Décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à temps plein  
 Décide de supprimer 2 postes d'adjoints administratifs à temps plein

Le Maire,  
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,  
Copie certifiée conforme  
A Balbigny, le 07/11/2023

